

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-17/2022

Date de convocation : 11 mars 2022

Date d'affichage : 11 mars 2022

Objet : Programme 2022 des actions de l'ONF en forêt communale (coupe de bois)

L'an deux mil vingt-deux et le quinze mars à 21 heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Anne-Lise TOSI.

Absents : Sébastien RUAZ

Procuration : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

M. le Maire fait part au conseil municipal de la proposition M. Bruno OLLAT, technicien forestier de l'ONF, en date du 7 mars 2022 par laquelle il propose à la commune de prévoir des coupes de bois proposées à la vente sur la parcelle 3 pour un volume de coupe de 18 m<sup>3</sup> (recettes estimées : 1 825 € HT). La réalisation de l'entretien du périmètre ayant été réalisé en interne début 2022, l'ONF n'estime le montant des travaux à réaliser (cubage et mise en vente) en 2022 à hauteur de 582 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** la mise en vente d'environ 18 m<sup>3</sup> de bois situés sur la parcelle n°3 de la forêt communale de Saint Michel sur Savasse à Montmiral

**AUTORISE** l'ONF à superviser les travaux forestiers et à passer les ventes de coupe de bois pour le compte de la commune.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 16 mars 2022

Le Maire

Pierre COLOMB

